INSECTICIDE

Maïs



La solution de biocontrôle contre les taupins





Le contexte

Réussir l'implantation du maïs est une étape primordiale pour sécuriser le rendement de la culture. Le taupin est le principal ravageur du sol pouvant occasionner des dégâts importants et affecter le potentiel de la culture (Pertes moyennes : 8% en maïs grain et 3.5% en maïs ensilage – Source Arvalis).



La solution : Success™ GR + plantes appâts





Formation d'un bouclier de protection autour de la graine et du coléoptile

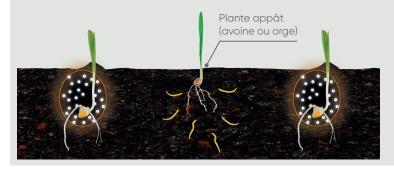


Solution de Biocontrôle⁽¹⁾ et utilisable en Agriculture Biologique⁽²⁾

(1) Selon la liste établie au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural. (2) Conformément au règlement (CE) n° 2018/848.

Nos préconisations

Success[™] GR (dose emploi 12kg/ha) + Plantes appâts





✓ Penser à utiliser les diffuseurs QDC-DXP®

Disponibles sur le site www.belem-sav.com

- Privilégier une céréale (avoine ou orge) semée en ligne dans l'inter-rang à 50 kg/ha.
- Effectuer le semis de la plante appât en même temps que le maïs. La plante appât, en levant plus tôt que le maïs, va attirer les taupins qui délaisseront ainsi la culture.
- Désherber mécaniquement à la bineuse ou chimiquement (nicolsufuron) dès le stade 4 feuilles du maïs

& H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; P273 - Éviter le rejet dans l'environnement ; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage ; P391 - Recueillir le produit répandu ; P501 - Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Success" GR: GR - granulé, contenant 0.4 Pourcentage en poids de Spinosad (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences LLC). AMM N° 2171089 - SBM Développement. Responsable de la mise en marché: Dow AgroSciences Distribution S.A.S., 1 bis avenue du 8 mai 1945, Immeuble Equinoxe-II, 78280 Guyancourt, France. N° d'agrément PA00272: Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ON VICET DE 800 470 810).

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.



Visitez www.corteva.fr

® ™ Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs